

favorable. Dans cette théorie on ne prend en considération que les positions "visibles" du commerce, c'est-à-dire le simple troc des marchandises; toutefois, la balance effective du commerce d'un pays ne peut être connue que si les recherches sur la balance des comptes portent en outre sur les éléments qui constituent les positions invisibles, telles que les paiements d'intérêts, les frets, les envois d'argent par les immigrés, les services d'ordre financier, le tourisme, etc. Bref, il est nécessaire de déterminer toutes les transactions, tant créditrice que débitrices, afin d'établir la balance réelle. Si toutes les positions visibles et invisibles sont recueillies, la différence au crédit ou au débit sera représentée par une dernière position invisible, soit le capital importé ou exporté, et ceci équilibrera les comptes commerciaux du pays.* Ainsi, le simple troc des marchandises exportées contre les marchandises importées ne constitue pas le seul élément de la balance économique d'un pays, mais il faut, pour apprécier son bilan réel, étudier d'autres éléments qui constituent les positions invisibles de ses transactions internationales. A la lumière de ces données, on verra que la balance favorable ou défavorable ne peut pas être interprétée de la même façon au cours des diverses périodes historiques d'un pays. La balance des paiements internationaux qui porte non seulement sur le simple troc mais aussi sur toutes les transactions révèle le sens réel de la balance commerciale. On voit, par exemple, qu'en 1920, 1921 et 1922 nos comptes internationaux étaient équilibrés par de fortes importations de capitaux bien que notre balance commerciale en marchandises fût favorable en 1920 et 1922. Au cours de ces années, la Grande-Bretagne nous remboursa les prêts de guerre à raison de \$104,000,000, \$128,000,000 et \$84,000,000 respectivement. De 1923 à 1928, par contre, les comptes internationaux, déduction faite des remises en intérêts et des échéances, accusent une balance créditrice, indication que nous avons exporté des capitaux. Pendant ces années, le Canada devint, temporairement du moins, un pays exportateur de capitaux. Donc, les raisons pour lesquelles nous avions une balance favorable dans notre commerce de marchandises ne sont pas les mêmes pour cette période que pour 1894 à 1903, en raison des paiements en intérêts et échéances.

On voit donc que la balance estimative des paiements internationaux est indispensable pour se faire une idée des comptes commerciaux. Elle est employée en outre pour d'autres fins importantes, par exemple: (1) pour donner une idée compréhensive de nos crédits et débits internationaux et de la manière dont ils sont équilibrés; (2) indiquer l'étendue de nos emprunts et de nos prêts internationaux; (3) montrer l'importance des diverses positions invisibles, telles que les intérêts, les frets, le trafic touristique, etc., dans nos transactions internationales; (4) exposer les oscillations du change et l'effet exercé par les difficultés internationales d'ordre financier; (5) fournir des données servant de base à la politique fiscale, financière et commerciale.

Le Bureau Fédéral de la Statistique a récemment terminé une étude compréhensive sur la balance canadienne des paiements internationaux entre 1926 et 1936. En conséquence, il est maintenant possible de dresser pour cette période des états revisés de la balance des paiements qui incorporent les nouveaux renseignements devenus disponibles.†

Les données colligées sur les mouvements de capitaux entre le Canada et les autres pays au cours de la période sont spécialement importantes. Ces mouvements de capitaux ont été analysés en détail et présentés au compte capital. L'examen de la période tout entière révèle que les résultats les plus saillants des transactions internationales de capitaux canadiens sont le degré auquel les mouvements

* Il est impossible de faire l'estimation des positions invisibles d'une façon absolument complète et exacte; c'est pourquoi la différence est due en partie aux erreurs et aux omissions.

† "The Canadian Balance of International Payments, 1926-36", publié par le Bureau Fédéral de la Statistique. On peut se le procurer en s'adressant au Statisticien du Dominion.